

**DECLARATION  
RELATIVE AUX RESULTATS DE LA 6EME CONFERENCE  
MINISTERIELLE DE L'OMC TENUE A HONG KONG  
DU 13 AU 18 DECEMBRE 2005**

**Nous**, chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'Union africaine, réunis en la 6ème Session ordinaire de notre Conférence les 23 et 24 janvier 2006 à Khartoum au Soudan :

**Convaincus** que le système commercial multilatéral fondé sur des règles justes et équitables est d'importance cruciale pour l'avènement d'une croissance rapide et durable et du développement économique en vue de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) ;

**Rappelant** l'engagement pris en novembre 2001 par les membres de l'OMC dans la Déclaration de Doha, de placer les besoins et intérêts des pays en développement au cœur du Programme de travail de Doha ;

**Reconnaissant** qu'une mise en œuvre rapide et fidèle du Programme de travail de Doha présente pour nos pays l'opportunité de s'intégrer de façon efficace dans l'économie mondiale et d'avoir une part équitable du commerce mondial qui s'accroît à une vitesse inégalée jusqu'ici ;

**Rappelant** la Déclaration du Caire et la Feuille de route du Caire sur le Programme de travail de Doha adoptées lors de la 5ème Session ordinaire de notre Conférence;

**Prenant note** des Repères décidés à Arusha pour la prise en compte des questions de développement à la 6ème Conférence ministérielle de l'OMC adoptés par les ministres du commerce lors de leur 2ème Conférence extraordinaire tenue à Arusha en Tanzanie du 22 au 24 novembre 2005 ; et

**Prenant note également** du Rapport de la Commission de l'UA sur la 6ème Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Hong Kong en Chine du 13 au 18 décembre 2005

1. **FELICITONS** nos Etats membres et les négociateurs africains, particulièrement le Groupe africain de Genève pour les immenses efforts déployés avant et à Hong Kong pour la sauvegarde des intérêts africains lors des négociations sur le Programme de travail de Doha ;

2. **EXPRIMONS** notre profonde préoccupation et notre déception au regard du progrès limité réalisé à Hong Kong sur les questions d'intérêt majeur pour l'Afrique;
3. **NOUS FELICITONS** de la Décision de la 6ème Conférence ministérielle de l'OMC de mener à bien le Programme de travail de Doha dans son intégralité et à conclure avec succès en 2006, les négociations lancées à Doha ;
4. **REAFFIRMONS** notre engagement de conclure avec succès le cycle de développement de Doha et appeler la communauté internationale, particulièrement les pays industrialisés à montrer plus de flexibilité dans leurs positions de négociations et à faire preuve de volonté politique afin d'aplanir les obstacles à la réalisation de cet objectif en 2006 ;
5. **SOULIGNONS** que le succès du Cycle de Doha sera fonction des résultats qui seront réalisés sur les questions de développement ;
6. **PRENONS NOTE** de la décision de la 6ème Conférence ministérielle de l'OMC de s'assurer que l'élimination parallèle de toutes formes de subventions à l'exportation de produits agricoles et de disciplines sur les mesures d'exportation à effets équivalents soit réalisée à la fin de 2013 et **DEMANDONS** une compensation adéquate pour les pays africains qui seraient affectés négativement par le retard dans l'élimination des subventions aux exportations des produits agricoles;
7. **NOUS FELICITONS** de l'extension de la période de transition pour les PMA, de l'Accord sur les ADPIC et l'incorporation de la solution temporaire obtenue en août 2003 en un amendement à l'Accord sur les ADPIC et **REITERONS** la nécessité pour la simplification des lourdes procédures qui ont rendu la solution inefficace et impraticable ;
8. **NOUS FELICITONS** de l'initiative « Aide au Commerce » et **DEMANDONS** qu'elle soit dotée de ressources adéquates assorties d'une gestion appropriée et de modalités d'opération qui lui permettront d'être un outil efficace pour le renforcement des capacités de l'offre dont nos pays ont besoin pour faire du commerce un outil pour le développement ;

9. **REITERONS** la nécessité de revoir sans délai les dispositions du Traitement spécial et différencié dans les Accords de l'OMC en vue de les renforcer, les rendre plus précis, plus efficaces et plus pratiques ;
10. **REAFFIRMONS** encore une fois que les obligations auxquelles doivent souscrire nos pays doivent être proportionnelles à leur niveau de développement et donner suffisamment de flexibilité pour nous permettre de formuler nos politiques commerciales selon les objectifs de développement de nos pays ;
11. **LANCONS UN APPEL** pour des progrès significatifs et des conclusions pratiques dans les négociations sur les questions de Mise en œuvre, des Petites Economies Vulnérables, des Produits de base y compris le coton, la relation entre Commerce, Dette et Finances et Commerce et transfert de technologie qui sont d'importance cruciale pour la traduction du Programme de travail de Doha en un vrai Cycle de développement ;
12. **DEMANDONS** aux ministres africains du commerce et aux négociateurs de demeurer disponibles, vigilants et unis et d'intensifier leurs efforts afin de s'assurer que les intérêts et les préoccupations de l'Afrique soient pris en compte dans la conclusion finale du Cycle de négociations de l'OMC de Doha; et
13. **INSTRUISONS** la Commission de l'UA de prendre les mesures nécessaires afin de continuer à coordonner la position commune africaine et, en collaboration avec la CEA et d'autres organisations, de fournir aux Etats membres l'appui technique nécessaire pour les négociations à l'OMC.

2005

# Declaration on the Outcome of the 6th Wto Ministerial Conference Held in Hong Kong, China, 13 - 18 December, 2005

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/262>

*Downloaded from African Union Common Repository*